

M^e Eugénie Veilleux
t. 514.876.6386
eveilleux@belangersauve.com

Le 14 août 2026

Par courriel et dépôt électronique

M^e Johanne Skelling
Secrétaire de la Régie de l'énergie
500, boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5. 100
Montréal (Québec) H2Z 1W7
greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : R-4353-2026 MÉIÉ - Demande d'avis à la Régie de l'énergie sur les modalités réglementaires qui pourraient être mises en place afin de réduire les impacts tarifaires pour les consommateurs tout en maximisant le développement et l'utilisation du GSR produit au Québec – **Demande d'inscription du ROEE au processus de consultation publique**

Notre dossier : 26806-19

Chère consœur,

Conformément l'Avis public du 5 août 2026 ([A-0005](#)) déposé dans le dossier mentionné en objet, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) confirme par la présente son intention de participer au processus de consultation publique.

Dans le cadre de son intervention, le ROEE entend notamment traiter des cinq questions posées par le ministre et confirmées par la Régie dans l'Avis public, soit :

- La progression optimale et prévisible des exigences de distribution de GSR minimalement d'ici 2035, selon différents scénarios et leurs impacts estimés sur les tarifs, les différentes catégories de consommateurs ainsi que sur le développement de la filière québécoise de production de GSR. Ces cibles

devront également respecter la capacité de payer des consommateurs et préserver la compétitivité des entreprises;

- Les mécanismes à mettre en place afin de réduire au maximum, voire éliminer, les frais de socialisation et les chocs tarifaires et répartir équitablement leur impact entre les consommateurs et les différentes catégories de consommateurs;
- La réduction de la dépendance aux importations de GSR en examinant les options possibles liées aux volumes déjà contractés;
- La recherche d'incitatifs pour favoriser un approvisionnement compétitif et à moindre coût qui s'arrime avec les besoins des consommateurs;
- Les mécanismes de valorisation optimale des attributs GSR, notamment les unités de conformité au Règlement sur les combustibles propres (DORS/2022-140), et pour réduire les obligations prévues au Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (chapitre Q-2, r. 46.1), aux bénéfices des consommateurs et des distributeurs.

Tel que requis par l'Avis public, le ROEE confirme à la Régie que ses coordonnées ainsi que celles de ses représentants sont les suivantes :

Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE)

1821, place Dutrisac
Montréal (Québec) H4L 1G1
coordination@roee.ca

M. Jean-Pierre Finet
Analyste externe en énergie
1250 Boul Saint-Joseph E,
Montréal (Québec) H2J 1L8
jpierre.finet@gmail.com

M^e Eugénie Veilleux, M^e Gabrielle Champigny et M^e Franklin S. Gertler
Bélanger Sauvé
900-5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 2G2
eveilleux@belangersauve.com
gchampigny@belangersauve.com
fgertler@belangersauve.com

Selon les dates d'audience qui seront déterminées ultérieurement par la Régie, nous précisons que la représentation du ROEE à l'audience sera assurée par l'un.e des avocat.es ci-haut.

De plus, le ROEE souhaite préciser qu'il entend entreprendre des démarches sérieuses auprès des autres intervenants qui confirmeront leur participation au présent processus de consultation publique et dont les propositions pourraient être similaires aux siennes,

afin de coordonner, dans la mesure du possible, les interventions. Cette démarche vise exclusivement à éviter le dédoublement des représentations et à favoriser le déroulement efficace et harmonieux du processus de consultation.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Eugénie Veilleux

AI/